COMMUNE de BEAUMONT DU LAC (Haute-Vienne)

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le
ID : 087-218700904-20250912-2025_53-AR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze septembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Beaumont du Lac dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Serge ROUGIER, Maire.

Membres en exercice : 10 **Présents : 6** **Votants : 6**

Présents : BELMON Patrick, FLACASSIER Rachel, GRANDAUD Gilbert, LAUCOURNET Jean-Marie, LAY Jean-Pierre, ROUGIER Serge ;

Excusés : CHASTEL Yann, ORIAL Brigitte ;

Absents : BEURRIER Dimitri, MARTIN Sébastien.

Monsieur Patrick BELMON a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 septembre 2025.
Vu l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales,
Vu le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 septembre 2025,
Considérant que suite à l'absence de quorum le 05 septembre 2025, les conseillers municipaux ont été à nouveau convoqués,

2025/53 – DM Budget Principal n°2 :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1612-11 ;
Vu la délibération en date du 04 avril 2025 adoptant le budget primitif de la commune ;
Considérant que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à un virement de crédits entre différents chapitres du **budget Principal**, pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables à l'activité de la commune,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Objet des dépenses	***Diminution sur les crédits déjà alloués***		***Augmentation des crédits***	
	Article	***Somme***	***Article***	***Somme***
Voiries	**615231 (011)**	- 600.00 €		
Titres annulés			**673 (67)**	+ 600.00 €
		- 600.00 €		**+ 600.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 06 voix pour, 00 voix contre, et 00 abstention **:**

- **APPROUVE** la décision modificative proposée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Serge ROUGIER

MAIRIE DE BEAUMONT DU LAC

Transmis en Préfecture le 17 septembre 2025, publié le 17 septembre 2025.